



Communiqué de presse

Paris, le 14 juin 2017

Sous embargo jusqu'au 16 juin 2017 00:01

L'importation par l'UE de crevettes sauvages tropicales a un impact direct sur la survie des populations de tortues marines

Chaque année, l'importation par l'Union européenne de crevettes pêchées au chalut en zones tropicales entraîne les captures accidentelles de dizaines de milliers de tortues marines. C'est le constat alarmant qui est exposé dans le rapport réalisé par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Guyane avec le soutien du WWF.

Selon la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les prises accessoires c'est-à-dire les captures accidentelles d'espèces marines, constituent une pression majeure sur les écosystèmes aquatiques. Le chalutage crevettier en zone tropicale est particulièrement néfaste : il engendre à lui seul 27% de l'ensemble des rejets mondiaux.

Ces zones tropicales sont les lieux privilégiés de vie des tortues marines, dont six des sept espèces connues sont classées « menacées » selon la liste rouge de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN). L'impact des pêcheries de crevettes tropicales au chalut sur les populations de tortues marines s'explique donc par le fait que leurs zones d'activité correspondent aux habitats des tortues.

Pour limiter ces prises accidentelles, il existe pourtant une solution efficace : doter les chaluts des bateaux de TED (Turtle Excluder Device, dispositif d'exclusion des tortues en français), dispositif qui permet aux tortues de s'échapper des filets. S'il réduit de 97% les prises accidentelles de tortues marines, ce système peut aussi augmenter le profit des pêcheries parce qu'il n'engendre qu'une faible perte des captures de crevettes et évite même leur écrasement.

L'efficacité de ce système a été démontré en Guyane : alors qu'environ un millier de tortues marines étaient capturées chaque année par le chalutage crevettier, l'adoption en 2010 d'un système TED par les acteurs locaux de la pêche a permis de limiter ces captures accidentelles tout en pêchant une quantité comparable de crevettes.

Protéger les tortues marines nécessite une implication de tous les acteurs concernés, depuis les pêcheurs qui peuvent équiper leurs bateaux de filets TED jusqu'aux consommateurs européens qui doivent avoir conscience de l'impact négatif de leur consommation des crevettes si elles sont issues des pêcheries impliquées dans les prises accessoires de tortues. La mobilisation des Etats Membres et de la Commission Européenne est également nécessaire, afin que de nouvelles réglementations soient mises en place sur les importations de crevettes tropicales sauvages.

« Des dizaines de milliers de tortues marines meurent chaque année dans les filets des chaluts à crevettes tropicales, crevettes qui se retrouvent ensuite sur le marché européen. Il est donc urgent que l'Union européenne prenne des mesures pour réglementer ses importations de crevettes afin d'inciter les pêcheries qui voudront continuer à exporter vers l'UE à s'équiper de systèmes réduisant drastiquement les captures accidentelles dans les chaluts. Cela permettra aux consommateurs européens de ne pas être responsables, malgré eux, de cette mortalité de tortues marines. »

Isabelle Autissier, Présidente du WWF France.